

## **Le chantier de construction de la nouvelle centrale de chauffage à distance de Vevey a débuté**

Mesdames et Messieurs,

**Les autorités de la Ville de Vevey et la direction de Groupe E Celsius ont célébré ce vendredi 9 décembre le début des travaux de la centrale qui alimentera le nouveau réseau de chauffage à distance de la commune. Dans le cadre de cette cérémonie, la Ville de Vevey s'est vue remettre l'*European Energy Award®GOLD*, la plus haute distinction du label des Cités de l'énergie.**

La Ville de Vevey et Groupe E Celsius ont posé officiellement la première pierre de la centrale qui alimentera le nouveau réseau de chauffage à distance de la commune. Un acte symbolique a marqué le début des travaux : Groupe E Celsius a offert un arbre à la Ville de Vevey, témoignant ainsi de la fructueuse collaboration qui règne entre les deux partenaires.

Dans le cadre de cette cérémonie officielle à laquelle a notamment pris part Madame la conseillère d'Etat et cheffe du Département du territoire et de l'environnement Jacqueline de Quattro, la Ville de Vevey a formellement reçu la plus haute distinction des Cités de l'énergie, l'*European EnergyAward®GOLD*. L'engagement pris par la Ville pour la construction de la centrale et du réseau de chauffage à distance a représenté un facteur clé pour l'obtention de ce prix qui récompense les meilleurs élèves européens en matière de politique énergétique.

Située dans le quartier de Gilamont, au nord de la ville, la nouvelle installation produira chaque année 15'000'000 kilowattheures de chaleur, soit suffisamment pour chauffer 1'500 ménages. Elle sera alimentée par des copeaux de bois provenant des forêts de la région. En valorisant une énergie locale et renouvelable, elle évitera le rejet de 3'000 tonnes de CO<sub>2</sub> par année. L'investissement se monte à 8 millions de francs, entièrement pris en charge par Groupe E Celsius.

La nouvelle centrale fournira de la chaleur à de nombreux immeubles communaux et propriétés privées. Elle alimentera notamment les deux tours de Gilamont, la salle de concert du Rocking Chair ou le musée Chaplin's World à Corsier-sur-Vevey. Les premiers clients se verront livrer de la chaleur à partir du mois d'octobre 2017.

A noter que dans le cadre de ce chantier d'envergure, la Ville de Vevey réalisera plusieurs mesures en faveur de l'environnement : grâce à l'aménagement de plans d'eau temporaires, la valeur du site sera renforcée en termes de biodiversité, en particulier pour les amphibiens.

